**K, 15**

**[1]** Leur justice est si sévèreque, lorsque quelqu’un a volé quelque chose à un autre, on lui donne sept coups de bâton;et s’il le fait encore, on lui en donne dix-sept; et la troisième fois on lui en donne vingt-sept, et la quatrième on lui en donnequarante-sept; de cette manière on multiplie jusqu’à cent sept. **[2]** Et s’il vole une chose très précieuse, ils le font couper en deux avec une épée; toutefois, s’il peut restituer dix fois la valeur de la chose qu’il a volée, il est libre.**[3]** Encore, ils ont l’usage que, si un homme a un fils qui est mort sans avoir de femme, et un autre a une fille qui est morte sans mari, si cela fait longtemps qu’ils sont morts, ils font un mariage entre les deux comme s’ils étaient vivants. Et ils font des papiers de ce mariage, qui contiennent la dot; et puis ils brûlent les papiers et disent que la fumée qui en sort s’en va dans l’autre monde, et que ceux qui sont là-bas le sauront. Et ils fontleurs noces comme s’ils étaient ici vivants, avec leurs parents.**[4]** Ils ont des bêtes grandes et petites, et ils brûlent ces bêtes; et ils disent que la fumée qui en sort s’en va vers eux dans l’autre monde et là elle redevient chair comme elle l’était avant, et qu’elle servira aux noces des morts, et qu’ils font le mariage.Et tel est leur bon usage.